



## Pourquoi adhérer à la FCPE ?

Fondée en 1947, la Fédération des conseils de parents d'élèves est reconnue d'utilité publique dès 1951 et agréée mouvement d'éducation populaire en 1982.

La FCPE est la première fédération de parents d'élèves. Elle est présente dans la plupart des établissements où elle participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents.

Venez nous rencontrer et adhérer au  
Forum des Associations le samedi 5 septembre

Assemblée  
Générale  
**2015**

vendredi 18 septembre à 20h30  
Salle Jacques Prévert

## Nos valeurs

- *L'enfant doit être placé au centre de nos préoccupations et du système éducatif*
- *Conformément à la convention internationale des droits de l'enfant : l'égalité des chances, le droit à l'éducation dans de bonnes conditions, le respect de ses droits et de sa dignité*
- *La coéducation, véritable partenariat éducatif, car la famille ne peut être tenue à l'écart d'une part importante de l'éducation de l'enfant et le système éducatif ne peut être isolé*
- *La laïcité qui garantit à chacun le respect, la liberté et la tolérance*
- *La gratuité de l'enseignement au sein du service public*

## Les principes de notre action

- *Le respect des droits de tous les enfants et de leurs familles*
- *Sensibiliser les parents aux risques de dérives individualistes en favorisant notamment l'intégration des plus démunis*
- *Le partenariat et la coéducation : contribuer au rapprochement de la famille et de l'école en insistant sur la nécessaire interpénétration de ces deux univers de vie de l'enfant. Par leur présence, les parents FCPE rappellent que nous sommes bien membres à part entière de l'équipe éducative des établissements scolaires*

**Faire partie d'une fédération de parents d'élèves, c'est œuvrer à cette démarche.**

**En rassemblant les compétences de tous les partenaires, nous contribuons à l'évolution du système éducatif français vers toujours plus de qualité.**

**ÊTRE ADHÉRENT NE DEMANDE PAS NÉCESSAIREMENT BEAUCOUP DE TEMPS**

**Chaque parent peut participer un peu, beaucoup, passionnément, selon le temps dont il dispose ou tout simplement s'informer en assistant aux réunions du conseil local et contribuer par mail.**

## Nos missions

**Vous informer**

**Vous représenter**

**Participer à la vie de l'établissement scolaire**

**Et pour cela :**

- *Créer un lien entre les parents*
- *Créer un lien avec les directions des écoles maternelle et élémentaire*
- *Etre un interlocuteur de la municipalité pour les questions relatives aux écoles : ALP, travaux...*
- *Participer au comité de suivi des TAP (Temps d'Activités Périscolaires)*
- *Participer aux commissions créées par la municipalité en lien avec les écoles : commission informatique, commission travaux*
- *Avoir un esprit critique, réfléchir à plusieurs : à plusieurs, on réfléchit mieux. C'est pourquoi il nous semble que ce qui touche à l'éducation des enfants ne devrait pas être envisagé sous le seul angle individuel. Le système éducatif est à concevoir comme une préoccupation collective*
- *Représenter les parents aux conseils d'école*

## Agenda du Conseil local

- *mardi 6 octobre 2015*
- *mardi 3 novembre 2015*
- *mardi 1 décembre 2015*
- *mardi 5 janvier 2016*
- *mardi 2 février 2016*
- *mardi 8 mars 2016*
- *mardi 5 avril 2016*
- *mardi 3 mai 2016*
- *mardi 7 juin 2016*

À 20h30, Salle Hélène Boucher

**FCPE des Écoles de Jacou**

<http://fcpe-jacou.org/primaire-maternelle>  
[fcpe.jacou@gmail.com](mailto:fcpe.jacou@gmail.com)